Rattrapages : questions.

Par **Vickto**, le **13/06/2018** à **15:38**

Bonjour à tous,

Je suis en première année de droit-sciences po et c'est la catastrophe. Au premier semestre je me suis tapée 9,69 avec 4 matières non validées et au deuxième semestres 7,90 avec 7 matières non validées. Je ne sais toujours pas comment réagir face à mes résultats du deuxième semestres parce qu'encore pour le premier semestre, le 9 m'a complètement anéanti parce que c'etait ma première sous-moyenne mais bon on m'a énormément conseillé et expliquer que c'était normal le premier semestre de la première année et que je ne devais pas me décourager. Ainsi pour le deuxième semestre, j'ai tout mis en œuvre (fiches de révision finis à l'avance avec les recherches nécessaires). Cependant, il y'a eu quelques imprévus, certains profs étaient trop absents et ont tenus à nous faire rattraper ces heures jusqu'à notre dernière semaine de révision. Final le temps était court mais je ne paniquais pas parce que je me disais qu'au premier semestre, j'avais eu 9,69 alors que je ne maîtrisais pas du tout la méthode, alors là mettant améliorée en TD, je pensais vraiment pouvoir valider mon semestre et mieux compenser le premier mais non, je me retrouve avec 11 matières à rattraper et je suis totalement découragée. J'étais une bonne élève au lycée et je travaille dure mais je n'arrête pas d'échouer et je vous avoue que je ne sais vraiment plus quoi faire. Les consultations des copies se dérouleront juste à la fin des rattrapages donc aucun moyen de voir où est-ce que ça a raté. J'irai encore faire une dissertation en droit constitutionnel et un cas pratique en droit civil aux rattrapages alors que ça fait 2 semestres que je n'arrive pas à atteindre le 10 pourtant je connais et comprend mes cours et sur le moment je me dis toujours que je fais bien mais non. Du coup je voulais savoir si vous pourriez m'expliquer de manière détaillée la méthodologie de la dissertation juridique et celle du cas pratique en civil, la manière dont on doit penser, les éléments essentiels, vos astuces parce que je ne sais vraiment plus quoi faire, j'ai l'impression d'avoir déjà raté mes rattrapages et mon année. J'essaye de me motiver mais c'est difficile. Comme dans les 11 matières à rattraper, j'ai 6 QCM et un examen type questions de cours, je compte vraiment miser sur ces matières parce qu'elles ne nécessitent pas de la réflexion et qu'il faut vraiment juste faire du par cœur de son cours donc bon je trouve ça plus sûr parce que les 5 autres matières, c'est le droit constitutionnel et le civil des deux semestres, plus le cinquième « histoire de la guerre » mais cette matière, je la met au même rang que les QCM parce que ?est un coef 5 et qu'elle ne sera pas je l'espère trop difficile à valider cette fois-ci. Du coup c'est un peu ma « stratégie » pour les rattrapages et je voulais savoir si je fais bien. Et même si j'ai choisi de privilégier les QCM, je ne compte pas jeter à l'eau le droit constitutionnel et civil, c'est pour ça que je vous demande vos astuces parce que je vous assure que malgré toutes les méthodologies que j'apprend, rien n'y fait. De plus auriez-vous des conseils à me donner en introduction au droit, j'ai eu 6,5 au premier semestre alors que comme c'était mon premier exam à la fac, j'ai cherché à tout donner (fiches de révision, fiches de rappel, mémos, plusieurs lectures, récitation presque des fiches, enregistrement audio chaque soir) je connaissais mon cours

par cœur, la majorité des questions me parlaient mais malgré ça j’ai eu 6,5. On m’a beaucoup reproché ma « syntaxe » mais je me dis, à ce point pour avoir 6,5 en connaissant son cours par cœur ? Je suis étudiante à Lyon 3, je commence mes rattrapages vendredi et je suis complètement anéantie.

Merci aux personnes qui pourront m’aider

Par **débutant**, le **13/06/2018** à **16:49**

Bonjour,

Je n'ai pas trop le temps mais j'étais obligé de laisser un petit message.

On te reproche ta syntaxe, le problème peut venir de là. C'est bien de connaître son cours, mais en rédaction il faut surtout bien construire ses phrases, soigner son orthographe et aérer son devoir.

Ces 3 points ne sont pas respectés dans le roman que tu nous as écrit ici. Alors je me dis que si tu fais pareil dans tes copies, tes notes sont compréhensibles.

Essaie de t'améliorer sur ça pour commencer, exerce toi à produire des phrases courtes et intelligibles pour faciliter le travail de ton correcteur.

Par **MarineESna**, le **13/06/2018** à **17:11**

Salut

Ne sois pas anéantie , il faut reprendre tes esprits. Tu as encore le temps de réviser et de revoir la méthodologie.

La plus grande erreur des étudiants en droit c'est de croire qu'en apprenant par coeur son cours. On peut obtenir la moyenne.
C'est faux.
Il faut savoir appliquer la méthodologie : les notes en dessous de la moyenne sont dûs à un manquement d'application de la méthodologie.

D'abord , il faut comprendre la définition de la dissertation.

La disseration juridique est une démonstration juridique , ce n'est pas une récitation de cours , ni une juxtaposition de connaissances.

- Il s'agit d'une maîtrise des connaissances se rapportant au sujet.
Donc c'est un dire qu'il faut mettre en évidence des arguments et confronter vos idées.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ex :Tous les chats sont mortels. Or Socrate est mortel. Donc Socrate est un chat.

Méthodologie de la dissertation : Sujet 1962

Accroche par exemple :

Aux termes de l'article 3 de la DDHC de 1789" la souveraineté réside essentiellement dans la nation" rappelle l'adoption du suffrage universel sous le mandat de Charles de Gaulle. En effet , cette prérogative renforce l'autorité et la légitimité du chef de l'état.

Définition des termes du sujet : 1962 = deux événements marquants de la V ème république = fin de la crise algérienne par les accords d'Évian et mise en place du suffrage universel direct du président de la république.
1962 mêle de manière intéressante l'histoire et l'actualité de nos institutions.

Contexte politique ,idéologique :

Intérêt su sujet :

Annonce de plan :
Problématique : On se demande si le suffrage universel direct et la fin de la crise d'Algérie n'ont pas eu d'incidence sur le rôle du chef de l'état ?

I°
Chapeau Exemple : le suffrage universel directe en 1962 a conduit à une limitation du risque du régime d'assemblée A) et à un renforcement de la souveraineté nationale B)
A)

B)

Transition

II)
Chapeau
A)
B)

Pour l'introduction en droit : La meilleure méthode de révision c'est de compléter son cours avec des manuels et celui des TD.

Ensuite , le rappel , il faut savoir son cours évidemment mais confronter vos idées.

Par exemple : La loi nutella permet une procédure contre l'usage abusif de l'huile de palme d'après la loi de 1989 or la réglementation permet d'introduire dans les ingrédients une faible dose d'huile de palme donc on conclut que d'après le code de consommation l'huile de palme est mauvais pour la santé.

J'espère que je pourrais t'aider.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonne journée

Par **Xdrv**, le **13/06/2018** à **18:50**

[s]**BON VOUS CA COMMENCE A BIEN FAIRE !**[/s]

Il va falloir que vous compreniez une chose, ce n'est pas votre forum. Il y a des règles et vous devez les respecter.

Vous avez fait trois copier-coller du même message que vous avez posté sous différents noms !!! Vous nous prenez pour des imbéciles ?! De plus à chaque fois que l'on vous a répondu vous n'avez jamais donné de retour, c'est un profond manque de respect !

Par conséquent j'ai supprimé tous vos autres messages et si vous ne rectifiez pas le tir très rapidement c'est votre compte qui sera supprimé ! Non mais oh, vous postez le message trois fois et en plus vous osez mettre "Urgent" dans le titre ?! Redescendez sur Terre.

[citation]Je suis en première année de droit-sciences po et c'est la catastrophe[/citation]
Voyez-vous ça ne m'étonne même pas !

[citation]Du coup je voulais savoir si vous pourriez m'expliquer de manière détaillée la méthodologie de la dissertation juridique et celle du cas pratique [/citation]
Je suppose que vous n'avez absolument pas eu la présence d'esprit d'aller fouiller sur le forum et de rechercher les 1000000 sujets identiques relatifs à la méthodologie, ni même les fiches de méthodologie que les membres de l'équipe ont rédigé ?

Par **LouisDD**, le **13/06/2018** à **21:52**

Salut

Heureusement que marcu veille au grain un peu plus et je laissais passer ça...

Ce serait en effet plus respectueux de ne poster qu'une fois vos messages, surtout qu'en plus les réponses arrivaient sur chaque sujet donc pourquoi en refaire un ?

[Édit : oubliez ce qu'il y avait ici]

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2018** à **11:56**

Bonjour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[citation] Par conséquent j'ai supprimé tous vos autres messages [/citation]

J'avais répondu sur votre ancien sujet. Et je vous disais exactement la même chose que MarineESna à savoir que le droit ce n'est pas que du par cœur.
Au lieu de créer un autre sujet, lisez très attentivement la réponse de Marine qui vous explique très bien les choses.
Un remerciement serait aussi le bienvenue.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés